

Zygmunt MARZYS, *La Variation et la Norme. Essais de dialectologie gallo-romane et d'histoire de la langue française*, Neuchâtel / Genève: Université de Neuchâtel / Droz 1998, 293 pp. (Recueil de travaux publiés par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 46^e fascicule)

Les produits de l'horlogerie suisse n'ont guère besoin de publicité. Ceux de la dialectologie suisse non plus. Or, c'est à ce domaine que ressort, pour une large part, l'ouvrage réunissant vingt études de Zygmunt Marzys parues antérieurement dans diverses revues et publications collectives.

Zygmunt Marzys (je n'ai nulle part relevé *Sigismond*; ses publications plus anciennes sont signées Zygmunt Olszyna-Marzys, imprimées par Attinger), professeur émérite de Neuchâtel, ayant consacré toute sa vie de chercheur à l'Université de cette ville, se situe dans la lignée de ces savants polonais – Narutowicz, Mościcki, Bocheński... – qui ont bien mérité de leur patrie et de cette terre helvétique qui les avait accueillis. Porteur d'un nom à réminiscences lituaniennes, jeune émigré (1947) en Suisse, qui se met alors à acquérir la connaissance du français, étudiant à l'école de Commerce de Neuchâtel avant d'entrer à l'Université, Zygmunt Marzys, étranger, arraché à son sol culturel natal, pousse ses racines jusqu'au tréfonds de la glèbe francoprovençale. Elève de Jean Rychner, collaborateur – entre autres – de Pierre Knecht, d'Ernest Schüle..., qui tous labourent et ameublissent la terre linguistique de ce beau pays qu'est la Suisse romande, défrichée par Heinrich Morf, Karl Jaberg et Jakob Jud, par J. U. Hubschmied, par Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet... Zygmunt Marzys unit sa vie scientifique et toute sa carrière à l'Alma Mater neuchâteloise où déjà en 1954 il collabore au *Glossaire des patois de la Suisse romande*, élaboré avec le concours de nombreux auxiliaires et rédigé par L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, avec la collaboration de E. Muret. De 1955 à 1961, il mène des enquêtes personnelles dans huit localités valaisannes; le fruit en est la thèse sur *Les pronoms dans les patois du Valais central* (1964). L'auteur de cette thèse est cependant un dialectologue doublé d'historien de la langue. Pierre Knecht, à qui on doit la belle préface au livre présenté ici, reconnaît sa dette envers Marzys, qui dès l'entrée en 1963 du jeune romaniste dialectologue formé à Zurich dans le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, non seulement a été son guide dans le domaine de la lexicographie dialectologique, mais encore celui qui a ouvert devant lui de vastes champs de l'histoire de la langue. A Zurich, raconte Knecht, «[...] l'histoire de la

langue restait confinée à la grammaire historique. On ne m'avait jamais parlé ni de Vaugelas ni de Ferdinand Brunot. « Histoire externe », donc pas vraiment de la Sprachwissenschaft. Mais quelle ouverture insoupçonnée [*scil.* à Neuchâtel] à la dimension sociolinguistique [...]!» (p. 5). C'est grâce à Marzys qu'il a découvert « l'extraordinaire récit de la *normogénèse* du français » (p. 5). Ce terme *normogénèse* semble parfaitement idoine pour faire figure du mot-clé résumant l'essentiel des pré-occupations scientifiques du Professeur Marzys. C'est le pivot sur lequel repose et tourne l'ensemble des vingt articles formant *La Variation et la Norme*, articles qui (qu'il me soit permis de piller encore une fois P. Knecht) « [...] reflètent bien l'itinéraire scientifique de Marzys à travers l'ensemble des domaines dans lesquels il a travaillé: la dialectologie francoprovençale [Melitina Borodina 1958, Hans Erich Keller 1967, Pierre Gardette 1968, Antonin Durafour 1969-1970, Gaston Tuaille 1972, Brigitte Horiot 1972... écrivent ce mot sans trait d'union, tandis que Antonin Durafour 1932, André Martinet 1956, Simone Escoffier 1958, Jean-Baptiste Martin et Gaston Tuaille 1971-1978, *Atlas linguistique...*, Georges Straka 1972, *Le Nouveau Petit Robert...* l'écrivent avec un trait d'union; le problème est minime, mais quand même...] et d'oïl, Vaugelas et l'histoire de la norme du français et, en grammaire historique, plus particulièrement la morpho-syntaxe pronominale » (p. 5).

Pour la commodité, je crois utile de reproduire la table des matières (titres seuls) en ajoutant des numéros en chiffres romains pour marquer l'ordre chronologique de la parution, et des numéros arabes entre parenthèses pour marquer l'ordre dans lequel les textes ont été rédigés; c'est selon ce dernier ordre que j'aimerais les présenter.

- I. (2) La place et l'expression du sujet dans le *Roman de Jehan de Paris* (fin du XV^e siècle)
- II. (1) Les emprunts au français dans les patois
- III. (3) Vaugelas ou l'indifférence à l'histoire
- IV. (4) La formation de la norme du français cultivé
- V. (5) Norme et usage en français contemporain
- VI. (6) Pour une édition critique des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas
- VII. (7) La langue littéraire du XVI^e siècle dans l'opinion des fondateurs du « bon usage »
- VIII. (8) De la *scripta* au patois littéraire: à propos de la langue des textes francoprovençaux antérieurs au XIX^e siècle
- IX. (9) L'archaïsme, Vaugelas, Littré et le « Petit Robert »
- X. (11) Les pronoms personnels sujets dans le parler francoprovençal de Faeto et Celle
- XI. (10) La description des faits grammaticaux dans un dictionnaire multialectal
- XII. (12) Le burlesque et les fondateurs de la langue classique
- XIII. (14) Vaugelas et la norme actuelle du français
- XIV. (15) Molière et la langue classique
- XV. (16) Commentaire philologique d'une page de Rabelais
- XVI. (13) Du raisonnable au rationnel: les avatars du bon usage
- XVII. (17) Rabelais et la norme lexicale
- XVIII. (18) Une charte jurassienne inédite du début du XIV^e siècle

- XIX. (19) Du moyen français au français moderne: quelques transformations syntaxiques fondamentales
- XX. (20) La codification du français à l'époque de la Renaissance: une construction inachevée.

Le texte n° (1), pp. 19-35, a été présenté au Colloque de dialectologie franco-provençale, qui s'est tenu à Neuchâtel en septembre 1969 (les *Actes* du Colloque ont paru à Neuchâtel/Genève en 1971) est tout particulièrement intéressant. Il y a une infinité de publications sur le phénomène de l'emprunt, mais d'habitude, on analyse les contacts **entre** les langues, aboutissant à des transferts. Ici, il est question de l'emprunt à l'**intérieur** d'une langue, où le patois est l'emprunteur et la langue standard est celle qui *prête* (*donne* serait plus juste, car l'emprunteur linguistique ne rend jamais – ou presque: pensons p.ex. à l'a.fr. *bougette* – ang. *budget* – fr.mod. *budget*, avec, évidemment, un changement de sens notable). A noter le seul ouvrage sur ce sujet dans l'aire du français: Oscar Bloch, *La pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales*, Paris 1921. L'auteur commence par un tableau d'ensemble de la question (p. 19); je m'en voudrais de ne pas en citer l'essentiel: «L'alignement des patois sur le français est un fait bien connu; [...] nous sommes en présence d'un type de **bilinguisme particulier** [c'est moi qui souligne, A.P.], d'une concurrence entre deux langues de même origine et de structure souvent très proche, dont l'une, de statut culturel et social supérieur, est en train de supplanter rapidement l'autre [...]». S'il est arrivé à quelqu'un de tâter de la dialectologie, polonaise par exemple, il a pu faire des observations analogues: recul rapide d'éléments patois, lexicaux avant tout; ceux qui aujourd'hui croient parler le patois silésien de Cieszyn, ne gardent plus leurs vêtements ("*oblyczka*, "*oblecze*, *szaty*, *szaciwo*, *szwory*, *szurgoty*, *lónty*... tout cela est pratiquement sorti de l'usage!) dans une "*olmaryja* (lat. *armarium*), un *szyfóner* (fr. *chiffonnier*) ou un *szrank* (all. *Schrank*), mais dans une *szafa* 'armoire' du polonais standard; *podatek* a remplacé *dowka* ('impôt tous les deux'), "*okazja* a supplanté *przyleżytość* de même sens, l'ancien *wyrzóndzac* 'raconter' a cédé devant, "*opowiadać*, etc., etc.

En ce qui concerne le francoprovençal, il est – aux yeux de l'auteur – trop différent du français pour pouvoir devenir insensiblement du français régional. «Quelque abâtardis qu'ils soient, les patois francoprovençaux gardent donc jusqu'au bout leurs caractères distinctifs, phonétiques aussi bien que morphologiques» (p. 20). Par là, le sort de ces patois diffère de celui des patois d'oïl qui doucement ont glissé vers le français régional. Une autre observation judicieuse de Z. Marzys devrait être remarquée: les patois de la Suisse romande se trouvent dans une situation bien moins confortable que la langue d'oc, «[...] qui a été une langue de culture et a pu, de ce fait, opposer une plus grande résistance à la pénétration interne du français en particulier, ils [*scil.* les patois francoprovençaux; c'est là une constatation qui mérite d'être méditée et retenue] n'ont jamais pu élaborer un vocabulaire culturel indigène, mais se sont contentés de l'emprunter» (p. 20). Voici quelques spécimens (p. 23) de ce lexique culturel emprunté au français, ressortissant aux domaines de la religion, de l'école, de l'administration, du service militaire: *cantique*, *catéchisme*, *cathédrale*, *cahier*, *calcul*, *calmar* (d'abord 'écriture', puis 'plumier', enfin 'encrier'; pensons au pol. *kałamarz* 'encrier'), *candidat*, *commune*, *confédération*, *caserne*, *canon*, *cara-*

bine, calibre, caporal, capitaine... Parmi les emprunts récents d'autres domaines de la vie, on peut relever *cordonnier* («parachuté», comme le disait Mgr. P. Garrdette, au XIX^e s.), qui a presque complètement éliminé *escoffier*.

Constatation générale: s'il y a concurrence de la variante empruntée et la variante patoise, la première a le sens le plus courant en français et le moins matériel, l'autre «subsiste dans des sens plus originaux et plus concrets» (p. 26).

La syntaxe patoise, elle évolue, en règle générale, avec un retard plus ou moins important, dans le même sens que la syntaxe du français (p. 29). Détail curieux (mais pas vraiment original): on observe une substitution massive de *on* au pronom *nous*.

Contrairement à la syntaxe, fort peu explorée encore, la phonétique a été abondamment étudiée. Z. Marzys relève, entre autres, un fait bien intéressant, à savoir la distinction, dans les patois de la Suisse romande, entre un *ă* bref et un *ā* long. Ainsi p.ex. l'emprunt *café* deviendra d'une part *kăfé*, et d'autre part *kāfé* «allant, suivant l'évolution patoise, jusqu'à *kōfé*» (p. 31). La dialectologie polonaise note un développement semblable: le *ā* a abouti, dans le vieux polonais, à *o* (conservé jusqu'à nos jours dans les patois; cf. p.ex. le silésien *baba* 'femme', nomin. sing., mais *bāb* > *bob*, génit. plur., *żaba* 'grenouille' / *żāb* > *żob*, *sama* 'seule' / *sām* > *som* 'seul'.

Les pages 32-34 contiennent une foule d'observations sur le processus d'adaptation de patois francoprovençaux; en chercheur prudent et réaliste, Z. Marzys finit par constater: «Nous ne pourrions donc jamais faire la somme de l'influence française. Tout ce que nous pouvons en dire restera nécessairement fragmentaire et inorganisé: nous sommes condamnés, pour reprendre la boutade d'un linguiste, à ne faire que des collections de timbres-poste» (p. 35). Mais la présente collection de notre compatriote à Neuchâtel groupe des spécimens d'une haute valeur scientifique et pratique. A conseiller à tout dialectologue!

L'étude n^o (2), pp. 11-18, a paru dans *Actele celui de-al XII-lea Congres internațional de lingvistică și filologie romanică*, I, Bucarest 1970, pp. 607-614, aborde un des problèmes fondamentaux de la syntaxe du moyen français, notamment celui de l'ordre des éléments constitutifs de la proposition énonciative.

L'auteur a dénombré 3621 propositions dans le texte anonyme (cf. le titre) de 1496. Après avoir éliminé les propositions impératives, les incises, les interrogatives indirectes ainsi que les subordonnées introduites par un pronom relatif comme sujet, il a soumis à l'analyse 2529 propositions (80,7% avec sujet nominal avant le verbe, 97,3% avec sujet pronominal avant le verbe. Chez Froissart, Glanville Price note des proportions analogues: 75% avant le verbe pour le sujet nominal et 93% pour le sujet pronominal antéposé; p. 13 sq.).

La question centrale de l'étude est celle de la cause de cet état de choses. Selon l'hypothèse, bien tentante, de Lucien Foulet l'ordre fixe S – V – C est la conséquence de la disparition de la déclinaison. Z. Marzys, en suivant entre autres l'opinion de Torsten Franzén (p. 11), défend le point de vue selon lequel comme la mieux fondée apparaît l'hypothèse de Robert-Léon Wagner, qui affirmait en 1956 (*Le français moderne*, XXIV, pp. 249-250) que «Le fait qui a contribué le plus à étendre et à imposer l'ordre ... S – V – C a été la fixation des pronoms personnels *je, tu, il, nous, vous* devant le verbe» (p. 15).

Ce n'est pas sans regret que je me rends à l'argumentation présentée dans l'article de Z. Marzys: l'hypothèse fouletienne m'a longtemps paru si claire – recul de la flexion nominale / progression du figement...! (le recul de la flexion, et partant de l'ordre libre, est patent dans les langues romanes comparées au latin; et non seulement: il paraît que même le chinois, langue éminemment isolante, a été flexionnelle à son stade archaïque... De toute manière, dans l'histoire des langues du monde l'extension du caractère analytique semble évidente, tout comme le recul du type synthétique).

Le texte n° (3), pp. 37-53, publié d'abord dans les *Annales de l'Université de Neuchâtel*, 1970-1971, pp. 99-114, est consacré à Vaugelas, tout comme encore trois autres études de ce recueil: n°s (6), (9) et (14). Cette prépondérance de la thématique vaugelasienne n'a pas de quoi surprendre si l'on songe à l'étendue et l'intensité de l'intérêt que Z. Marzys porte à Vaugelas, point de référence d'une valeur exceptionnelle dans l'histoire de la langue française cultivée (ce terme a servi de titre aux deux volumes d'Alexis François, Genève 1959). Notons entre parenthèses l'édition on ne peut plus compétente de *La Préface des Remarques sur la langue Française* de Claude Favre de Vaugelas, publiée en 1984 avec introduction (de 30 pages) et notes par Z. Marzys (Neuchâtel/Genève, Faculté des Lettres Neuchâtel/Librairie Droz, 82 pp.), avec une bibliographie comportant 94 titres. A la page 5, on trouve un *Avertissement* sur le travail de Z. Marzys en vue d'une édition critique des *Remarques*.

Malgré le titre (*Vaugelas ou l'indifférence à l'histoire*) assez restrictif, l'article constitue un vrai chapitre d'histoire de la langue française. Le moyen français finissant et l'émergence du français classique, voilà la matière du texte en cause. A noter que l'auteur, qui refuse la périodisation de Brunot restreignant le moyen français à la seconde moitié du XVI^e s. et au XV^e s., périodisation prônée avec plus de force encore par Vossler dans son *Frankreichs Kultur und Sprache*, 1929, p. 178 sqq., rattache résolument l'époque de la Renaissance au moyen français. Z. Marzys met en relief – en comparant l'évolution des langues italienne et française – le fait frappant (mais pas toujours remarqué par les historiens) du manque de continuité entre l'ancien français et le français moderne. Tandis que «[...] l'italien, tout en évoluant du Trecento à nos jours, a gardé des structures phonétiques, grammaticales, lexicales fondamentalement identiques, [...] le français a subi une mutation si profonde qu'il en est résulté une rupture de contact ».

Nombre de changements structuraux, « amorcés en moyen français, arrivent à terme vers 1600 » (p. 38; on note, à la même page, un relevé fort instructif de ces changements). L'auteur a grandement raison lorsqu'il insiste sur le caractère ouvert du français de la Renaissance, donc du moyen français encore: le français du XVII^e s. « devient une langue fermée, la langue exclusive d'une société vivant en vase clos » (p. 38), qui conçoit la culture non comme un savoir, mais comme un agrément (p. 39). A la page 40, on trouve un excellent portrait de l'honnête homme, aux yeux duquel le beau langage doit ressembler « à une eau pure et nette qui n'a pas de goût » (l'expression est de Bouhours).

Après avoir lumineusement résumé la doctrine de Vaugelas, Z. Marzys met en relief ce qu'il considère comme le grand mérite de l'auteur des *Remarques*, à savoir d'avoir détaché «[...] le français du latin, à une époque où celui-ci régnait sans par-

tage sur les études et gardait tout son prestige de langue savante. [...] tout en rendant hommage aux Anciens et aux savants qui continuent à les fréquenter, Vaugelas leur refuse toute autorité sur le français » (p. 45). Dans sa ferveur de délivreur du français des attaches latines, il va jusqu'à préconiser les formes *satisfaire* et *detteur*, au détriment de *satisfaire* et *débiteur* (*Remarques* 157 et 513)... Mais il cède à l'usage, non sans regret. A la page 46, l'auteur a bien raison de réfuter les reproches de Brunot, qui en veut à Vaugelas à cause de « grosses bévues faute de traiter les questions avec quelque considération du passé de la langue ». Z. Marzys considère que c'est précisément cela qui est heureux: Vaugelas a eu le bon sens de se détacher du passé, qui, étant donné l'état de ses connaissances de ce passé, « n'auraient pu que fausser son jugement sur le présent » (p. 46). Il s'est détourné de l'histoire, non pas de l'avenir (p. 53).

Sévère pour les archaïsmes, Vaugelas l'est moins pour les néologismes, surtout lorsqu'ils sont des dérivés, et ce dans le cas du français parlé: « en parlant, on sait bien qu'il y a de [*sic!*] certains mots que l'on peut former sur le champ, comme *brusqueté*, *inaction*, *impolitesse* [...] » (p. 48); N.B. les deux derniers fonctionnent de nos jours. Certains néologismes (à remarquer là le bon sens de Vaugelas) peuvent paraître nécessaires, p.ex. *exactitude*, *intrigue* (p. 49).

On ne saurait exagérer la justesse des vues de Vaugelas que Marzys met en évidence à la page 52: « la plus grande de toutes les erreurs en matière d'écrire est de croire... qu'il ne faut pas écrire comme l'on parle » (*Remarque* 509). Le mérite essentiel du Professeur Marzys est d'avoir mis en lumière ce qu'il y a de durable et de profondément rationnel dans l'œuvre de Vaugelas; il a dépoussiéré la figure de celui-ci, souvent regardé comme un vieux radoteur, et a dégagé les lignes de force de cette pensée vigoureuse et originale, somme toute peu doctrinaire.

L'article n° (4), pp. 55-72, a été d'abord présenté lors des visites, en novembre 1973, aux Universités de Varsovie, de Cracovie et de Poznań, ensuite publié dans la revue linguistique polonaise *Kwartalnik Neofilologiczny*, 21, 1974, pp. 315-332. On est là de nouveau en présence d'un chapitre d'histoire du français, à l'époque de la Renaissance notamment. En Europe médiévale, on a une situation de diglossie: d'un côté, il y a ce que Dante dans *De vulgari eloquentia* appelait la *grammatica*, c'est-à-dire le latin, « langue réglementée par les grammairiens et apprise à l'école » (p. 56), de l'autre côté, il y a la langue apprise sans règles, de la bouche de la nourrice, « *quam sine omni regula, nutricem imitantes accipimus* » (p. 56). Z. Marzys observe judicieusement que la montée des langues vulgaires résultait, pour une part considérable, « de la restitution du latin dans la forme classique. [...] le latin, par suite de cette opération, perdait le contact avec la civilisation moderne et devenait définitivement une langue morte. Ainsi donc les humanistes, amoureux du latin classique, coupent en même temps – sans le vouloir, évidemment – ses racines. Restauration du latin dans sa perfection cicéronienne et floraison du vulgaire, français en l'occurrence, vont de pair et se conditionnent mutuellement. Pour les humanistes, il s'agissait de faire de la langue vulgaire une *grammatica* au sens de Dante » (p. 56) et le XVI^e s. est marqué par l'éclosion de la réflexion sur la langue française. Z. Marzys présente un excellent résumé des conceptions de Geoffroy Tory (qui dans son *Champ fleury*, 1529, c'est-à-dire jardin de rhétorique, offre un premier programme de normalisation du français), de Montaigne, de Jacques Dubois (Jacobus Sylvius), qui dans *In linguam Gallicam*

Isagôge (1531) cherche le fondement de la norme dans la langue des écrivains. Louis Meigret par contre (auteur du *Treuvé de la grammere françoese*) entend fonder la grammaire du français sur l'usage parlé (p. 61). Les deux sources sont par la suite analysées par Henri Estienne (*Deux Dialogues du nouveau langage françois italianisé...* (1578). « Les théoriciens du XVI^e siècle s'efforçaient de réglementer surtout la grammaire et l'orthographe, ainsi que, d'une manière moins constante, la prononciation; en revanche, la formation et l'emploi des mots échappaient en grande partie à leurs tentatives de normalisation » (p. 67). On se rappelle l'exubérance lexicale de la Renaissance. « Le français cultivé du XVII^e siècle deviendra (à l'opposé du français de la fin du XVI^e s., langue ouverte) une langue fermée, au sens linguistique comme au sens social de ce terme: langue exclusive d'une société vivant en vase clos » (p. 70). Pour qui étudie ce renversement des tendances au XVII^e s. par rapport au XVI^e, ce pénétrant essai est un guide sûr et inspirant.

L'étude n^o (5), pp. 73-84, publiée antérieurement dans *Le français dans le monde*, 108, octobre-novembre 1974, pp. 6-12, est le texte abrégé d'une conférence prononcée le 30 octobre 1973 au Centre de Civilisation française de l'Université de Varsovie.

L'auteur présente quelques particularités du français régional de Suisse romande. Ainsi, sur le plan phonologique, on y conserve l'opposition brèves/longues, aussi en finale: *amie* [ami:]. En position finale, il peut y avoir opposition phonologique \mathcal{O}/o : *pot* [pɔ] ↔ *peau* [po]. La distinction entre *brin* et *brun* se maintient. On est là en présence de traits archaïsants. Dans le lexique, notons des mots tels que *gis* 'plâtre', *catelle* 'carreau de faïence', *pièce* 'pâtisserie', *galetas* 'grenier', *chenil* 'ordures', *fourneau* 'poêle', *panosse* 'serpillière'... A la page 79, se lisent d'intéressantes observations sur les différences en fonction des niveaux de langue (p.ex. « la suppression de *ne*, bien que très courante, est sentie comme vulgaire »).

Comparé à l'allemand et à l'italien, le français est moins différencié au point de vue régional; « il se pourrait en revanche que sa différenciation quant aux niveaux de langue soit plus prononcée » (p. 82). En outre, les francophones semblent plus sensibles à la norme linguistique que leurs voisins. L'auteur attire l'attention sur la rigidité de la norme traditionnelle du français; cela crée une « tension entre cette norme et l'usage » (p. 82). En terminant par des considérations d'ordre pratique, Z. Marzys se déclare partisan de la recherche d'une « transformation prudente et éclairée de la norme; transformation qui devrait toucher, en premier lieu, les manuels scolaires et la pratique pédagogique » (p. 83). Pourquoi analyser p.ex. la concordance des temps au subjonctif? Mais n'ayant rien d'un iconoclaste tapageur, l'auteur reconnaît l'utilité de la connaissance passive de celle-ci, et ce pour l'intelligence de textes *classiques* (p. 84). On peut être tenté de songer, dans ce contexte, aux deux normes d'Andrzej Markowski (cf. *Słownik poprawnej polszczyzny*, 1999). La mise au point de la p. 84 vaut la peine d'être citée *in extenso*: « [...] c'est le sujet parlant qu'il faut guérir de son idée fixe selon laquelle il n'y a qu'une manière de dire les choses qui soit française; il faut le persuader qu'il y en a presque toujours plusieurs, et que c'est à lui de décider laquelle, dans une situation donnée, est la bonne ». Un Polonais songera peut-être dans ce contexte à la *wariantywność* prônée avec tant de feu par le Professeur Miodek...

Le texte n^o (6), pp. 85-102, publié pour la première fois dans *Vox Romanica*, 34, 1975, pp. 124-139, se situe au cœur des préoccupations de Z. Marzys – historien de la

langue. (Y a-t-il de par le monde beaucoup de connaisseurs aussi fins et pénétrants de la pensée de Vaugelas? La réponse ne semble pas trop difficile...). Sans nier le rôle théorique de la *Grammaire générale et raisonnée*, l'auteur constate «qu'au contraire des *Remarques sur la langue françoise*, elle apporte peu à celui qui se propose d'étudier l'histoire de la norme du français: personne n'a jamais eu l'ambition de parler Arnauld et Lancelot, alors que nous pouvons dire sans trop de paradoxe qu'aujourd'hui encore nous parlons Vaugelas » (p. 85). Grâce à Vaugelas, s'est opéré un profond changement de la mentalité linguistique: «dorénavant sera correct ce qui obéit non à l'autorité des livres ou à des règles fondées en raison, mais à une mode arbitraire et sujette au changement » (p. 87).

La dernière édition des *Remarques*, dont se sert le Professeur Marzys, est celle Jeanne Streicher (Fac-similé de l'édition originale), Paris 1934. La mort a empêché l'éditrice de faire paraître l'étude promise de la première version manuscrite de l'œuvre vaugelasienne. Le manuscrit des *Remarques* de la Bibliothèque de l' Arsenal porte la cote 3105 (c'est un cahier in-folio de 98 feuillets, probablement de la main de Vaugelas lui-même). L'ouvrage définitif ne reproduit pas tous les articles du manuscrit. Les observations que Vaugelas avait abandonnées, Louis-Augustin Alemand les a publiées en 1690 (*Nouvelles Remarques sur la langue françoise*). Aux pages 90-92, Z. Marzys reproduit la version du manuscrit et celle du texte imprimé de l'article relatif aux adverbes *lors* et *alors*. En résumant ses remarques sur les *Remarques*, l'auteur finit par conclure que celles-ci «sont devenues en fait un traité sur la norme du français cultivé, traité sous-tendu par une doctrine peu voyante, aux contours un peu flous, mais extrêmement ferme dans ses fondements » (p. 102).

L'article n° (7), pp. 103-111, a été destiné au *Kwartalnik Neofilologiczny*, 23, 1976, pp. 187-195. Il peut servir de minimanuel à qui veut connaître l'attitude des fondateurs du bon usage à l'égard de la langue littéraire du XVI^e s. Ces fondateurs, ce sont, d'abord, Malherbe, Boileau, Fénelon..., hostiles à Ronsard et, *mutatis mutandis*, à l'ensemble de la littérature de la Renaissance. Les raisons en sont en majeure partie d'ordre linguistique. Formulant des opinions moins brutales que Malherbe, Guez de Balzac, Chapelain et Vaugelas abondent quand même dans le même sens. Surtout Balzac est sévère pour Ronsard (cf. p. 105) et, en général, pour les écrivains du XVI^e s., qui, il est vrai (c'est l'avis de Balzac), «ont manié correctement la langue de leur temps; mais cette langue était, dans l'absolu, inférieure à ce qu'elle est devenue depuis » (p. 104). Ce que l'on reproche à Ronsard, c'est trop peu de respect pour les règles, l'innovation sans retenue et trop de servilité à l'égard des Anciens. Selon l'opinion de Chapelain formulée à propos de Montaigne, les poètes du XVI^e s. ne pouvaient guère bien écrire, car «leur langue était insuffisamment normalisée et échappait au contrôle social». Vaugelas, lui aussi, s'en prend aux néologismes de Ronsard (p. 108); seul Amyot jouit de son estime (p. 109). L'auteur des *Remarques* note aussi le fait que la langue du XVI^e s. a bien vieilli et là, on a affaire à une tare des plus graves.

La volumineuse étude n° (8), pp. 113-135, parue dans *Vox Romanica*, 37, 1978, pp. 193-213, aborde un des thèmes particulièrement chers à Z. Marzys, à savoir celui de l'élaboration (ou, plutôt, des tentatives d'élaboration) d'une *scripta* francoprovençale en vue de la création d'un patois littéraire. On est donc une fois de plus dans l'orbite

du problème de la normogénèse. C'est à Louis Rémacle de Liège que l'on doit la distinction entre *scripta* et patois littéraire (wallon en l'occurrence). Depuis, « la notion de *scripta* opposée à celle de dialecte parlé, a été élaborée par d'autres » (p. 115; C. Th. Gossen, Hans Goebel...). Aux yeux de Mgr Gardette, le francoprovençal est, à côté du français et du provençal, la troisième langue (p. 116). Cependant le premier document qui atteste la distinction entre francoprovençal et français remonte à 1460 seulement. Et Z. Marzys d'affirmer (p. 117) que c'est l'époque « où la *scripta* du domaine francoprovençal est déjà largement alignée sur le français central. Il s'agit d'un procès-verbal du Conseil de Genève, opposant *in gallico* à *in romanico* ». La littérature est œuvre d'auteurs cultivés et elle est bien homogène, tandis que la *scripta* se caractérise par un haut degré de polymorphisme. Le patois littéraire est en général bien localisable (p. 128) et il est « beaucoup plus fidèle à la langue parlée que la *scripta* des documents d'archives » (p. 135). Aux pages 131-133, trois cartes dialectologiques éclairent le texte. Dans la conclusion, l'auteur insiste (p. 135) sur l'existence – en francoprovençal tout comme dans le domaine d'oïl – de deux traditions écrites indépendantes: « d'une part des variantes régionales de langue vulgaire, polymorphes, difficiles à localiser avec précision et situées dès le début dans la mouvance du français bien que parfois très proches du dialecte parlé; d'autre part des patois littéraires, homogènes, bien individualisés et qui, quelle que soit leur dépendance par rapport au français, sont nettement sentis comme des langues distinctes. Formées dans des contextes culturels différents, ces deux traditions s'éteindront aussi chacune à sa manière: la *scripta* va s'identifier progressivement, par évolution ininterrompue, avec la norme centrale, dans laquelle elle finira par se fondre lorsque l'école et l'État auront définitivement imposé, à l'ensemble des pays galloromans, une langue écrite standard; les patois littéraires mourront de mort brusque lorsque cette même langue standard se sera imposée dans l'usage oral, évinçant les patois parlés » (p. 135).

Le texte n° (9), pp. 137-147, paru dans *Le Français moderne*, 46, 1978, pp. 199-209, étudie une cinquantaine de mots considérés comme archaïsmes par Vaugelas (*Remarques*, éd. J. Streicher, 128-129), p.ex. *magnifier*. Celui-ci regrette l'élimination de ces beaux mots par la « tyrannie de l'usage ». Plus tard, La Bruyère et Fénelon feront leur l'opinion de Vaugelas. Mais pas mal de ces mots moribonds ont survécu jusqu'à nos jours (témoin *Le Nouveau Petit Robert*, 1993, en ce qui concerne justement *magnifier*; des 51 unités, seulement 4 ne figurent pas dans le Littré, 13 sont absents du *Petit Robert*, p.ex. *souloir*. Notons que Z. Marzys se sert du *Petit Robert* d'avant 1978). Neuf termes sont dans le *Robert* qualifiés de « vieux », p.ex. *moutier*, *même-ment*, *fors...*, il y sont donnés comme « littéraires »: *courroucer*, *au demeurant...* Aux 18 termes restants, le *Robert* ne prête aucun caractère archaïque: *accoutumance*, *cupidité*, *nonchalamment*, etc. « [...] de Vaugelas à Littré, on ne saurait imaginer deux purismes plus opposés: l'un ne prenant pour critère que la langue parlée de la haute société de son époque et récusant le témoignage des écrivains morts ou vivants lorsqu'il n'y est pas conforme; l'autre, se fiant entièrement aux écrivains du passé et rejetant la langue contemporaine parlée ou écrite, lorsqu'elle s'écarte de leur usage » (p. 146). Et l'auteur conclut, à juste titre, que le *Robert* se situe plutôt du côté de Littré!

La très stimulante étude n° (10), pp. 163-173, présentée au 4^e Colloque de la Société suisse des sciences humaines (matériaux publiés à Fribourg en 1982, pp. 11-21),

s'attache à montrer, sur l'exemple du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, l'extrême complexité du travail de lexicographe lorsqu'il s'agit de décrire des faits grammaticaux dans un dictionnaire multidialectal. Les faits grammaticaux abordés ici, ce sont les pronoms. Des difficultés surgissent déjà devant les auteurs d'un dictionnaire de langue standard tel le *Petit Robert*, qui a six entrées différentes pour le pronom personnel de la 3^e personne: *il, elle, le, lui, leur, eux*. « Certains de ces en-têtes réunissent le singulier et le pluriel, mais distinguent masculin et féminin: ainsi *il, elle*; d'autres, au contraire, séparent les nombres: ainsi *lui, leur, eux*; d'autres enfin réunissent les nombres et les genres: ainsi *le*, qui englobe *la* et *le* » (p. 163). Dans ce contexte, l'auteur a raison de signaler le caractère particulier du *Dictionnaire du français contemporain* (J. Dubois et al., Larousse, 1966) où le tableau de la page 614 regroupe tous les pronoms personnels sauf *en* et *y*, qui forment le tableau de la page 427. « Les mêmes problèmes se retrouvent dans un dictionnaire multidialectal, mais ils sont multipliés par la nécessité de présenter simultanément plusieurs systèmes grammaticaux et par l'interférence de la diachronie; à cela s'ajoute encore l'influence de la langue standard, qui brouille les structures originelles » (p. 164).

Z. Marzys présente la complexité de ces problèmes sur l'exemple du démonstratif dans le GPSR. Page 166, on a un tableau bien clair des formes venant de *ecce iste* (p.ex. *cestui*, m.; *cesti*, f.) et de *ecce ille* (p.ex. *celui*, m.; *celi*, f.) et p. 167, les trois paradigmes – déictiques et anaphoriques – dans les cantons de Genève, de Jura et en Valais. Les pages 168-169 apportent une description, pour le moins surprenante pour un non-initié, de quatre (!) paradigmes (aux trois cantons précités s'ajoute celui de Vaud). Les trois phrases du texte résument avec limpidité les grandes lignes de l'étude: « Le dictionnaire multidialectal est tiraillé entre une présentation diachronique d'unités isolées et une juxtaposition de monographies locales. La première manière de faire est insatisfaisante puisqu'elle ne rend pas compte des rapports associatifs, la seconde est impraticable puisqu'elle sort du cadre lexicographique. Toute solution est un compromis entre ces deux extrêmes » (p. 172).

L'article suivant, n^o (11), pp. 149-161, constitue une version remaniée de l'exposé fait dans le cadre du séminaire de recherche dirigé par E. Schüle au Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel, publiée dans les *Mélanges offerts à Ernest Schüle pour son 70^e anniversaire*, Berne 1983, pp. 48-58. Il présente l'îlot francoprovençal de Faeto et Celle San Vito dans les Puilles. Les chercheurs (M. Melille, A. Sobrero...) se sont intéressés jusqu'alors essentiellement à l'histoire de cet îlot et aux problèmes phonétiques et lexicaux. L'auteur, lui, se tourne vers les phénomènes morphosyntaxiques. Il rappelle que ce n'est guère pour la première fois qu'il aborde l'analyse de la classe des pronoms; dans la n. 7, p. 150, il évoque son ouvrage *Les pronoms dans les patois du Valais central, étude syntaxique*, Berne 1964. Scrutant les formes personnelles du pronom sujet, l'auteur tente une comparaison du paradigme de Faeto avec l'ancien francoprovençal (la *scripta* lyonnaise) et deux patois franco-provençaux modernes, celui de Savièse (Valais) et celui de Ruffieu-en-Valromey (Ain). Les pages 150-156 contiennent une description fort détaillée des formes personnelles du pronom sujet, de l'emploi de ses formes ainsi que de l'omission du pronom sujet. La partie finale du travail est consacrée (pp. 156-160) au pronom sujet neutre, avec mise en relief de la complexité du système morphologique de Faeto.

Curieusement, l'influence des parlers italiens s'avère faible. L'étude diachronique et synchronique peut tirer maint profit de ce texte richissime.

Le petit essai n° (12), pp. 175-181, présenté au Colloque du Mans sur le *Burlesque et formes parodiques*, 4-7 décembre 1986 (publié dans les *Actes* de ce Colloque, Paris/Seattle/Tübingen 1987, pp. 115-123) met en lumière l'attitude des fondateurs de la langue classique à l'égard du burlesque, condamné p.ex. par Boileau (1674). Particulièrement intéressant est là le point de vue de Vaugelas, qui voit dans le style burlesque une transgression consciente et volontaire des règles de la « bienséance » linguistique. « Ayant situé ainsi le burlesque hors de la norme, Vaugelas ne s'en préoccupe plus guère. Alors qu'il épluche minutieusement la moindre 'faute' chez Malherbe, qui reste un modèle, il ne s'attarde pas à dépouiller Scarron puisque les honnêtes gens savent de toute façon qu'il ne faut pas l'imiter » (p. 178).

Le travail n° (13), pp. 223-237, avec deux pages de bibliographie (30 titres) se situe bien au centre des préoccupations du chercheur neuchâtelois. Publié dans les *Actes du Colloque tenu à l'Université de Neuchâtel du 21 au 23 septembre 1988* (Neuchâtel/Genève 1993, pp. 59-73), il jette bien de la lumière sur le processus de devenir du bon usage. L'historien de la langue française au XVII^e s. (et l'historien de la culture aussi) aurait tort de se priver de mainte inspiration stimulante qu'est à même de fournir ce texte.

Alexis François voyait en Vaugelas « le précurseur de la grammaire rationaliste » (p. 223). Selon Larry Howard Hillman (*Vaugelas and the Port-Royal Grammar. Usage and Reason in seventeenth Century French Grammar*, Thèse Cornell University, 1972), Vaugelas croit à la concordance fondamentale entre usage et raison; aussi sa position n'est-elle pas très éloignée de celle des grammairiens de Port-Royal (p. 224). « En réalité, lorsque l'usage n'interdit pas le choix, Vaugelas donne la préférence à la régularité grammaticale; mais c'est la norme sociale qui représente pour lui le degré de rationalité supérieur » (p. 224).

On appréciera surtout les informations sur les puristes du XVIII^e s., qui ne sont pas à mettre dans le même sac. Ce qui les différencie, c'est principalement leur attitude à l'égard du désaccord entre l'usage et la raison, ou – autrement dit – entre la norme et la régularité grammaticale. Ce désaccord, banal aux yeux de Vaugelas et marginal pour Arnauld et Lancelot, est fort gênant pour l'abbé d'Olivet, auteur des *Remarques sur la langue française*, Paris 1771, réimprimé à Genève en 1968 (ouvrage à genèse passablement compliquée – deux opuscules: *Remarques de Grammaire sur Racine*, 1738, et *Essais de Grammaire*, 1744, réunis, avec la *Prosodie française*, finissent par constituer les *Remarques* en cause), et est proprement scandaleux pour l'abbé Girard (*Les vrais principes de la langue française*, 1747). « Et du moment qu'il est scandaleux, il ne doit pas exister. Par conséquent Girard fournit des explications à la plupart des faits d'usage, et il régularise parfois arbitrairement ceux qu'il n'arrive pas à expliquer: ainsi ne saurait être raisonnable que ce qui est rationnel » (p. 225). Pour une description détaillée des différentes attitudes des grammairiens, Z. Marzys renvoie à des études relativement récentes: Donzé, 1971; Landy, 1986; Swiggers, 1982, surtout p. 61 sqq.

La majeure partie du texte est consacrée à la présentation, minutieuse souvent, de la problématique – chère au savant de Neuchâtel – du pronom (secteur de la gram-

mairie où règne alors la plus totale confusion) chez divers *bodyguards* zélés du français à l'âge classique. Ainsi, les pages 226 et 227 réunissent les diverses tentatives de classer les pronoms; suit l'analyse de l'emploi de l'article devant les noms propres (p. 227), de la représentation pronominale d'un nom indéterminé (p. 228), des possessifs *mien, tien, sien* en tant qu'épithètes (p. 230), de l'ordre des pronoms après le verbe à l'impératif (p. 231), du pronom féminin représentant l'attribut (*moy, quand je la suis...* la règle voulant *le*, mais l'usage... !), de l'emploi de *mon, ton, son* devant un nom féminin, enfin, du démonstratif neutre *ce* devant *être* au pluriel.

L'essai n° (14), pp. 183-196, publié d'abord dans les *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 7^e série, t. III, 1989, pp. 175-184, revient une fois de plus à Vaugelas. C'est le texte d'une conférence prononcée à Chambéry (où Vaugelas a passé son enfance) devant les membres de l'Académie de Savoie. Z. Marzys saisit (p. 185) le cœur même de l'œuvre vaugelasienne, à savoir « offrir aux honnêtes gens un code de comportement linguistique ». Les trois piliers de la pensée de l'auteur des *Remarques* sont: 1^o refus de la variation, 2^o priorité de l'oral sur l'écrit, 3^o attitude purement synchronique (p. 185). A propos de la célèbre formule de Vaugelas : « la plus saine partie de la cour »: on peut y voir un reflet du droit ecclésiastique, qui donnait à un supérieur, p.ex. l'évêque, le droit de suivre l'opinion de la *saniora pars* plutôt que de la *maior pars* d'un conseil ou d'une communauté religieuse (p. 186). L'essai abonde en brillantes formules éclairant l'essentiel du vaugelasisme, p.ex.: « Ce qu'il s'agit de fixer, ce n'est pas la langue, c'est l'attitude linguistique » (p. 190), ou: « Pour Vaugelas, la norme était en devenir: elle devait être continuellement réajustée suivant les modifications de l'usage. – Pour les théoriciens du XVIII^e s., la norme doit être établie une fois pour toutes » (p. 191). En confrontant Vaugelas avec Littré, Marzys fait remarquer que le premier refusait les archaïsmes et tolérait les néologismes, tandis que l'autre, bien réceptif à l'archaïsme, ne tolérait point le néologisme (p. 191). Et en mettant en parangon l'âge classique et notre époque, force nous est de constater que nous donnons la priorité à l'écrit (culte de l'orthographe!), tandis que le temps de Vaugelas privilégiait l'oral. (Ne faut-il pas noter là l'attitude raisonnable de Vaugelas *et consortes*, bien dans l'esprit de la linguistique moderne, qui part de l'observation banale, mais combien éclairante, de la priorité de l'oral aussi bien dans la phylogenèse que dans l'ontogenèse? Les hommes n'écrivent que depuis à peu près 5 000 ans et l'enfant maîtrise parfaitement le système de sa langue maternelle avant l'âge scolaire).

Au terme de ce résumé rapide, il est difficile de résister à la tentation de citer la belle formule marzysienne qui clôt ces réflexions sur Vaugelas: « Ainsi le meilleur hommage que nous puissions rendre à Claude Favre de Vaugelas n'est pas de pétrifier le français dans une forme désuète, mais de le cultiver comme on cultive un arbre, le taillant sans doute pour qu'il ne croisse pas de manière trop désordonnée, mais stimulant en même temps son développement naturel pour qu'il porte beaucoup de fruits » (p. 196).

Le texte n° (15), pp. 197-210, publié d'abord dans les *Cahiers de Varsovie*, 19, 1992, pp. 131-141, évoque les nombreuses voix critiques suscitées par la langue du théâtre de Molière. Boileau, le chef de file de ces critiques, s'en prend à Molière dans son *Art poétique*. Le suivent La Bruyère, Bayle, Fénelon, Vauvenargues... On reproche à l'auteur de l'*Avare* le jargon (La Bruyère), des « mots sales et bas » (Boileau)...

En effet, « Molière transgresse [...] toutes les règles du bon usage, [mais] il les transgresse consciemment et volontairement. Est-il pour autant un révolutionnaire? Moins qu'il n'y paraît à première vue » (p. 204).

L'étude n° (16), pp. 211-222, parue antérieurement dans *Tranel*, Institut de Linguistique de l'Université de Neuchâtel, 18 septembre 1992, pp. 89-102, se tourne également vers la langue d'écrivain. On a là affaire à un commentaire philologique d'un petit passage de *Gargantua*. C'est notamment le début du célèbre chapitre qui décrit le régime éducatif appliqué par Ponocratès à son élève. Z. Marzys se propose de « constituer un exemple de ce qu'il est possible de faire avec des étudiants point trop allergiques au labeur de fourmi du philologue » (p. 211). Laissant de côté, non sans regret, le vocabulaire, l'auteur décide de se borner à des remarques sur la graphie et la syntaxe. Les trois textes examinés ce sont, d'abord, la version de l'édition princeps (publiée par Calder et Screech à Genève en 1970, pp. 143-145) et la version de l'édition considérée comme définitive (Lyon, François Juste, 1542), reproduite par Pierre Jourda, Paris 1962, I, pp. 87-89, ensuite la « translation » du même fragment due à l'équipe de Guy Demerson (Paris 1973, pp. 106-107).

La graphie de Rabelais s'avère peu ouverte aux réformes (p. 214), foisonnant pourtant au XVI^e s.; il refuse les accents et l'apostrophe tout en maintenant nombre de lettres étymologiques. Conservateur sur le plan de la graphie, Rabelais l'est aussi dans sa syntaxe. On observe ainsi l'absence systématique de déterminants devant des noms sans référent précis (p. 222). La postposition du sujet nominal est relativement fréquente. En général, l'archaïsme, le latinisme ne sont certes pas les seuls traits caractéristiques, mais des traits prépondérants du style de Rabelais (p. 222).

Le texte n° (17), pp. 239-248, paru dans le n° 20 de la même revue neuchâteloise en décembre 1993, pp. 177-190, étudie la norme lexicale de Rabelais en se servant des chapitres 37-39 de *Gargantua*, considérés par le chercheur comme un échantillon de la « prose moyenne » de Rabelais, moyenne, c'est-à-dire sans excès latinisants, sans d'interminables kyrielles. Le protagoniste du passage c'est le frère Jean des Entomeurs. L'auteur relève de nombreux dialectalismes (Anjou, Poitou, Saintonge...), p.ex. *laicter* 'téter', *trinqueballer* 'agiter' (attesté en Normandie), *cagoule* et *carbonnade*, qui sont du Midi. De ces quelques pages enrichissantes se dégage l'exceptionnelle silhouette de Rabelais, puissant manieur du lexique. « [...] avant que Du Bellay, Ronsard et Henri Estienne se soient mis à dissenter sur la meilleure manière d'« enrichir » la langue, il s'est mis en route et a créé le vocabulaire le plus extraordinaire qu'un écrivain français ait jamais manié » (p. 248).

Le travail n° (18), pp. 249-260, préparé pour les *Mélanges de philologie et de littérature médiévale offerts à Michel Burger*, Genève 1994, pp. 139-151, constitue l'exemple même de recherche pluriaspectuelle (historique, linguistique, dialectologique...) ayant pour objet un vieux document inédit du XIV^e s. Comme il est question d'une charte jurassienne (texte: p. 251), nous nous retrouvons dans le puissant atelier dialectologique de la Suisse romande.

L'auteur esquisse d'abord le processus de l'extension du français en tant que langue de documents. Reculant lentement comme langue de chancellerie, le latin dès le milieu du XIII^e s. voit émerger le concurrent français, « et c'est seulement au XIV^e s. [que les documents en français] deviennent abondants, du moins dans le Jura, à Neu-

châtel et à Fribourg; Vaud et Genève ne se mettront massivement au français qu'à partir de la Réforme, et les notaires valaisans continueront à instrumenter en latin, jusqu'à la fin du XVIII^e s. et parfois au-delà» (p. 249).

Parallèlement à DLF (*Documents linguistiques de la France / série française*), publiés par Jacques Monfrin avec le concours de Lucie Fossier, Paris 1974-, et DLFP (*Documents linguistiques de la France / série franco-provençale*), publiés par l'Institut de linguistique romane de Lyon, Paris 1974-. Ernest Schüle et Rémy Scheuer ont conçu le projet des *Documents linguistiques de la Suisse romande, Jura* (DLJ). Pour le seul Jura, on a prévu un fort volume, un autre pour Fribourg et un troisième pour les autres cantons, y compris Neuchâtel. Le volume jurassien comprend 298 documents, remontant à la période 1244-1395, dont seulement 7 datent d'avant 1300. La majorité des chartes proviennent du Jura Nord, spécialement de l'Ajoie (all. Elsgau; région de Porrentruy et Boncourt).

Un commentaire de détail (pp. 250-254) est suivi de l'analyse de la *scripta* (voyelles: 254-257, consonnes: 257-258). Dans la Conclusion, (p. 258 sqq.), l'auteur distingue des formes françaises et des formes jurassiennes ainsi que des formes spécifiques (p.ex. *mis* pour *mais*). «Il s'agit [donc] d'une *scripta* composite et originale. Elle utilise certaines habitudes graphiques générales du domaine d'oïl, d'autres, plus particulières, du Jura Nord [...] dans beaucoup de cas, elle invente et innove» (p. 259). Une liste bibliographique comportant 24 titres clôt cette étude exemplaire.

La belle étude n° (19), pp. 261-273, rédigée pour *Vox Romanica*, 54, 1995, pp. 115-127, munie d'une liste bibliographique contenant 25 ouvrages, est une vue synthétique (mais avec force de détails) de ce qui se passe dans la langue française (plus exactement au niveau de la syntaxe) au seuil de la période moderne. L'auteur se propose de préciser le moment où se situe l'aboutissement du processus commencé après 1300, «époque où disparaît définitivement la déclinaison du nom et où commence à se décomposer la structure de la phrase propre à l'ancien français» (p. 263), aboutissement dont le terme est la structure moderne de la phrase. L'auteur invoque des témoignages des ouvriers de cette transformation. Ainsi selon Montaigne (livre III des *Essais*, 1588), durant sa vie, le français «s'est altéré de moitié» (p. 264). Ronsard préconise l'ordre Sujet-Verbe-Compléments. «Enfin Vaugelas, en 1647, considère l'omission de l'article et du pronom sujet, de même que la postposition du sujet nominal, comme des restes d'un système dépassé» (p. 264). Comme toujours, très concret, Z. Marzys a dépouillé des fragments d'une cinquantaine de pages du *Tiers livre* de Rabelais, 1552, et du livre second des *Essais*, 1588. Page 266, nous voyons de suggestifs tableaux comparatifs de la structure du syntagme nominal (progress des articles; déterminant zéro chez Rabelais 37,9%, 18,8% chez Montaigne). Page 268 se trouve examinée la structure du syntagme verbal.

La conclusion (p. 272) formule d'une manière bien suggestive (et parfaitement documentée) l'opposition Rabelais/Montaigne: «[...] lorsque des faits généralisés chez l'un – déterminant zéro, absence de pronom sujet ou postposition du sujet nominal – apparaissent comme exceptionnels chez l'autre, on peut légitimement supposer un tournant dans l'évolution de la langue. On a bien l'impression que Rabelais regarde en arrière et Montaigne en avant, que le premier écrit encore en moyen français et le second déjà en « français moderne » ».

Le dernier article, n° (20), pp. 275-293, également paru dans *Vox Romanica*, une année plus tard (1996, pp. 126-142), constitue, lui aussi, une impressionnante synthèse d'un des problèmes majeurs de l'histoire du moyen français tardif. Une remarquable bibliographie (39 titres) accompagne le texte apportant d'innombrables informations sur le travail de codification du français à l'heure de la Renaissance.

En suivant, dans ce point précis, R. Anthony Lodge (*French: from dialect to standard*, London/New York 1993), Z. Marzys emprunte le cadre théorique à Einar Haugen, 1966 (« Dialect, language, nation », *American Anthropologist*, 68, pp. 922-935), qui distingue, dans le processus de standardisation d'une langue, quatre aspects :

- 1° la *sélection* d'un modèle de la norme;
- 2° la *diffusion* (*acceptante*) de ce modèle dans une communauté;
- 3° l'*élaboration*, c'est-à-dire la variation maximale des fonctions;
- 4° la *codification*, c'est-à-dire la variation minimale des formes (p. 275).

Le domaine d'oïl présente au XVI^e s. une situation de triglossie. « Au bas de l'échelle, des langues vernaculaires, servant essentiellement à la communication orale et interpersonnelle. Au sommet, le latin, langue du savoir et d'une littérature de prestige. Au milieu, le français; largement unifié sur le modèle de la variété parisienne, employé massivement comme langue littéraire et administrative, il est en passe de s'étendre à la fois horizontalement en direction du Midi et verticalement sur les positions tenues par le latin. En d'autres termes, le français est en train de devenir une langue standard en ce qui concerne les trois premiers points de Haugen: sélection, diffusion, élaboration. Il n'en est pas de même quant à la codification » (p. 275).

Quatre textes constituent l'objet de l'investigation de Z. Marzys: *Champfleury* de Geoffroy Tory (1529), *Isagôge* de Jacques Dubois alias Sylvius (1531), *Deffence et illustration* de Joachim Du Bellay (1549) et *Tretté de grammere françoëze* de Louis Meigret (1550). Le premier texte est essentiellement un manuel de typographie. L'ouvrage de Sylvius tend à prouver la conformité du français avec les langues anciennes. La première partie: *In linguam Gallicam Isagôge* fait figure d'une phonétique historique (fantaisiste, cela va sans dire); la seconde: *Grammatica Latino-gallica* est en principe une morphologie synchronique du français (p. 281). Son but est de codifier le français sur le modèle de grammaire latine. La *Deffence* n'est guère un projet de codification du français, mais le manifeste d'une nouvelle école poétique (Pléiade), qui entend créer en français une littérature digne des Anciens et capable de concurrencer les Italiens. « De là, chez Du Bellay, une apparente contradiction: enthousiasme pour la langue vulgaire et mépris de la tradition littéraire française, amour des lettres antiques et attaque contre le grec et le latin » (p. 283). Cette doctrine des nouveaux poètes s'explique (cf. Wolfram Krömer, « Die Ursprünge und die Rolle der Sprachtheorie in Du Bellays *Deffence et illustration de la langue françoëze* », RF 7, 1967, pp. 589-602) dès que l'on admet que leur doctrine linguistique n'est qu'une conséquence de leur doctrine littéraire. « Du Bellay et ses amis ont le projet de créer une nouvelle poésie française à l'imitation des Anciens; d'où le rejet, à la fois, de la littérature française comme modèle des œuvres à créer et de la langue latine comme moyen d'expression » (p. 283). Les Italiens sont à la fois des concurrents et des modèles à suivre. L'enrichissement du français est la condition, pour le français, de devenir un instrument littéraire à même de rivaliser aussi bien avec l'italien qu'avec les

langues anciennes. « Du Bellay et ses amis prétendent donc jouer pour le français le rôle attribué aux écrivains du Trecento pour l'italien; ils aspirent, en somme, à devenir des classiques » (p. 265). Cependant la langue de la Pléiade, trop recherchée, trop savante, trop éloignée de l'usage courant, n'a pas réussi à faire autorité. Contrairement à l'italien, la norme du français « n'allait pas – ou du moins pas encore – se conformer à des modèles littéraires » (p. 286). Restait donc une dernière solution, celle qui consiste à fonder la norme sur l'usage, et c'est la solution que fait sienne Louis Meigret. C'est P. Wunderli qui étudie en 1987 la notion d'usage chez Meigret (« Der *usage*-Begriff bei Louis Meigret », in: G. Lüdi/H. Stricker/J. Wüst (éd.), *Romania ingeniosa. Festschrift für Prof. Dr. Gerold Hilty zum 60. Geburtstag*, Bern 1987, pp. 261-283). « Dès la préface de son livre, Meigret affirme une attitude positive à l'égard du français tel qu'il est » (p. 286) et c'est là l'originalité de cet auteur. On ne saurait guère mieux résumer l'essentiel de la pensée de Meigret que ne le fait (p. 286) Z. Marzys: pour Meigret,

« 1° Le français est apte à tous les emplois littéraires et scientifiques, et il n'est pas nécessaire de l'« enrichir » comme le prétend Du Bellay.

2° Le français, comme toute langue, possède une norme spontanée, qu'il suffit de dégager par analyse; il n'est donc pas question de lui imposer de l'extérieur une norme artificielle, comme le voudrait Sylvius.

3° Le corpus dont il faut extraire cette norme n'est ni la littérature du passé comme pour Tory, ni un modèle abstrait comme pour Sylvius, ni une langue poétique à créer comme pour Du Bellay, mais l'usage contemporain, que le grammairien a pour tâche d'observer et d'exposer rationnellement ».

– Un livre maniable, même pas 300 pages, et là-dedans vingt textes que l'on peut sans exagération aucune appeler monographies, petites monographies, certes, mais toujours enrichissantes, élargissant et ordonnant notre savoir. Pas de mot superflu; textes touffus, mais toujours clairs. Un guide sûr à travers les méandres de l'histoire de la langue française. Œuvre d'un fureteur infatigable en quête de normes et de variétés. Une curiosité intellectuelle inlassable à la base de tout ce travail, alliée à l'amour de la chose étudiée. Intelligence et amour – deux conditions *sine qua non* de toute recherche réussie. Ici, on est en présence de *la belle ouvrage*, au plus fort sens du terme. *Dixi*, et je n'en démordrai pas.

Alfons Pilorz

Katedra Języków Romańskich IFR KUL